

Signature de convention entre le SDIS de l'Orne et la CAPEB 01/06/2018

Signature le vendredi 1er juin 2018 à Lonrai d'une convention cadre de partenariat entre le Service départemental d'incendie et de secours de l'Orne et la Chambre artisanale des petites entreprises du bâtiment, présidée par Stéphane Boisbluche. Assistait à cette signature de partenariat madame Castelnot, Préfète de l'Orne et des députés Jérôme Nury, Véronique Louwagie et Joaquim Pueyo. Cette convention entre la CAPEB et le SDIS définit le partenariat visant à promouvoir le volontariat auprès des employeurs et d'organiser la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires durant leur temps de travail. Le Président Christophe de Balorre a remercié chaleureusement les entreprises qui s'engagent dans cette démarche et qui facilitent l'engagement de leurs collaborateurs. Les sapeurs-pompiers volontaires sont un maillon essentiel du maillage du territoire ornais, permettant d'assurer des secours en tout point du département et à tout moment. Ils représentent en effet, 93 % des effectifs de sapeurs-pompiers et participent à plus de 86 % des interventions du Service départemental d'incendie et de secours de l'Orne.

